

ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX

Le Ministère des Solidarités et de la Santé réalise une enquête auprès des allocataires.
Celle-ci se déroulera du **1 er octobre au 15 décembre 2018**.

Elle concerne les allocataires :

- du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- du minimum vieillesse
- de la prime d'activité

Cette enquête vise à appréhender la thématique des dépenses contraintes et du reste à vivre afin d'en cerner les conséquences en termes d'adaptation des modes de consommation, de privation et de recherches de ressources alternatives.

Elle vise aussi à développer la connaissance et l'accompagnement des bénéficiaires, en particulier dans leurs démarches d'insertion .

Les personnes enquêtées seront prévenues individuellement par courrier de la DRESS
(Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques).

Un enquêteur ou une enquêtrice de la **société IPSOS munie d'une carte officielle d'accréditation**, procédera à l'entretien, face à face à domicile ou dans un autre lieu choisi par l'enquêté.

La visite dure 1 heure en moyenne et pour faciliter l'entretien il est souhaitable que la personne enquêtée prépare certains documents en rapport avec ses ressources et ses dépenses.

Le questionnaire met, en effet, l'accent sur le poids de certaines dépenses dans le budget des ménages.

Les réponses recueillies lors de cette enquête resteront strictement confidentielles.

Cette confidentialité est garantie conformément à la **loi Informatique et Liberté et au règlement général sur la protection des données**.

Pour plus d'informations sur cette enquête :

www.BMS2018.fr ou **01 71 25 05 27** du lundi au vendredi de 9h à 17h

Aude Abime

Adjointe aux Affaires Sociales